Envoyé en préfecture le 18/03/2024
Reçu en préfecture le 18/03/2024
Publié le
ID : 060-216004259-20240222-DEL042024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Séance du 22 février 2024

N° 04/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 9

Absents :5

Nombre de suffrages exprimés : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
16/02/2024

Date d'affichage
16/02/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 22 février à 19h00, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de Morienval, sous la présidence, par Mme RULENCE Dorothée, maire, dûment convoqués le 16/02/2024.

Etaient présents :
Mme RULENCE Dorothée ; Mme SOLINAS Brigitte ; M. DELAHAYE Frédéric ; Mme DE WAELE Isabelle ; M. MOREAU Régis ; Mme DETOURBET Marie Charlotte ; M. LECHEVALIER Gilles ; Mme PAILLARD Elodie : M. KOUAOVI Eric

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :
Mme CHARTIER florence donne pouvoir à Mme RULENCE Dorothée
Mme DERRIEN Véronique donne pouvoir à Mme SOLINAS Brigitte
M. DELBAR Jean Pierre donne pouvoir à M. DELAHAYE Frédéric

Etai(ent) excusé(s) :; M. DE SOUSA Jean François

Etai(ent) non excusé(s) : Mme GAMEIRO Lucie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** M. DELAHAYE Frédéric

OBJET

VENTE TERRAINS VAN DE PONSEELE/COMMUNE

Mme la Maire rappelle au conseil municipal de la délibération n°23/2022 du 13/03/2022 concernant les achats des parcelles D247, E60, E61, E62, E378, E415 et E421 d'une contenance totale de 4084 m² moyennant le prix de 800€.

Considérant que l'office notarial se trouve à MARIGNY LE LOYON (50570), Mme la Maire demande au conseil municipal de donner pouvoir à un collaborateur de l'office notarial de signer l'acte d'acquisition au lieu et place du Maire.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (12 pour),

- **ACCEPTE** de donner pouvoir à un collaborateur de l'office notarial de MARIGNY LE LOYON (50570) de signer l'acte d'acquisition au lieu et place de Madame la Maire.

Ainsi fait et délibéré le 22/02/2024, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Dorothée RULENCE,
Maire

MAIRIE DE MORIENVAL (Oise)